

COMPTE RENDU CAPL A - B

Mouvement local évaluations- mutations

COMPTE RENDU CAPL n° 1 : catégorie A (17/07/2015)

Lecture des déclarations liminaires CGT 47 et Solidaires. Après avoir dénoncé encore une fois la politique actuelle de suppressions de postes, les deux déclarations mettent l'accent sur le nombre croissant d'ALD qui met les agents concernés dans des situations personnelles parfois très difficile du fait de la précarité de leur situation et de l'éloignement géographique de leur résidence familiale. Elles mettent également l'accent sur les documents manquants. La CGT ainsi que Solidaires souhaitent avoir dans les documents préparatoires à la CAPL un tableau des effectifs mis à jour avant et après le mouvement de mutation étudié ce jour.

La Direction ne souhaite pas répondre sur la politique générale. Concernant les ALD, il est indiqué qu'il s'agit de la seule marge de manœuvre pour le directeur pour palier les manques d'effectif dans certains postes et donc que la DDFIP 47 fait la demande à la centrale d'avoir toujours plus d'ALD.

Remarque CGT 47: *Si tous les postes vacants étaient pourvus au mouvement national il n'y aurait pas besoin de combler des déficits avec l'affectation d'agents ALD.*

Remarque CGT 47: *Auparavant un tableau des effectifs provisoire intégrant le mouvement à l'étude était fourni dans les documents préparatoires. Encore un exemple de la régression du dialogue social dans ce département.*

La Direction indique que ces documents seront fournis aux syndicats deux fois par an après chaque mouvement, un tableau courant septembre arrêté au 1^{er} septembre et un deuxième courant mars et arrêté au 1^{er} mars.

La Direction indique que le tableau des postes vacants fourni dans les documents intègre tous les postes vacants avec la précision du gel du poste A à Villereal.

Approbation des PV des CAPL précédentes

Les deux PV sont approuvés à l'unanimité.

Examen du projet de mouvement local au 1^{er} septembre 2015 :

Affectation locale des agents suite au mouvement national :

DUPRAT Jean-Michel	Domaines
BELY Gilbert	Domaines
REJOL Françoise	PCE Agen
BIJOU Mohammed	BDV Agen (prise de fonction le 01/01/16)
SOUILLAC Ghislaine	Direction
DELALBRE Chantal	Direction
CREMASCO Aline	SIP Tonneins
THABUIS Sophie	Direction
MERIEN Marie-Pascale	Direction

BLANS Céline	SIP VSL
GRIMAL Béatrice	PCE VSL

Détachement hors mouvement

GRAMONT Christian	FI Agen
-------------------	---------

Affectation des ALD :

GAYRAUD Stéphane	Trésorerie Nérac
RESSUGE Régine	Direction
BENOIT-WEBER Yannick	Trésorerie Monflanquin
BRUZEAU Corinne	SPF Marmande
HENAFF Isabelle	PCE Agen
GHERRAM Patricia	Direction
DUTREUILH Christophe	Direction
OLIVIEIRA Marie-Agathe	PCE Agen
GUILLEMIN Olivier	Trésorerie Fumel
CARDOSO Francis	PCE Agen (prise de fonction le 01/01/16)

La CGT 47 demande des précisions sur les EDR. La Direction indique qu'il n'est pas d'actualité de bouger les EDR pour l'instant bien que cette réponse ne puissent être considérée comme définitive compte tenu de leur statutune réponse digne de Pierre DAC !

La CGT Finances Publiques 47 souhaite que l'affectation des ALD tienne compte des vœux des agents ainsi que de l'ancienneté administrative.

La CGT 47 demande des précisions sur les frais de déplacement. En effet, une note de la centrale visible de tous sur Nausicaa précise bien que concernant les ALD leur résidence administrative correspond à leur première affectation à leur arrivée dans le département et que donc dans le cas d'une mutation non souhaitée expressément par l'agent la Direction est dans l'obligation de payer des frais de déplacement à l'agent.

Le Président de la CAPL indique que la situation des agents ALD est précaire et que ce projet a été décidé par le Directeur qui considère qu'il s'agit de la meilleure solution. **Il est précisé que concernant les frais de déplacement toute les notes en vigueur seront appliquées.....**

Il indique qu'**il** transmettra tous ces arguments au Directeur.

Mutatis mutandis la CGT 47 regrette que le Directeur ne soit pas présent car cela aurait permis d'avoir une réponse au cours de la CAPL. Elle rappelle que la CAPL n'est pas là juste pour information mais pour mettre en œuvre un dialogue social avec la Direction.

Vote CAPL

CGT : Contre

Siégeaient pour la CGT : Béatrice GRIMAL- Chantal BELIN

COMPTE RENDU CAPL n° 2 : catégorie B (16/07/2015)

RECOURS EVALUATIONS

Lecture des déclarations liminaires CGT 47 et Solidaires. La Direction n'a pas donné de réponse à la partie politique. Elle a fait le constat de la baisse générale des effectifs dans les administrations qui doit se poursuivre. Ainsi, depuis 1999, 30 % des effectifs ont disparu dans la DDFIP.

Bien que le TAGERFIP ne soit disponible qu'en septembre, il a été estimé que, pour la DGFIP, la baisse sera de l'ordre de 2 500 emplois en 2016. Au vu du contexte, il y a donc un recentrage du réseau.

La Direction indique qu'il y a eu une revalorisation des agents à hauteur de 70 % alors qu'en 2014 il n'avait été que de 50 % du personnel. Ainsi, il y a eu **86 x 1 mois d'alloués et 34 x 2 mois d'alloués cette année**. De ce fait, il ne reste **plus en réserve que 3 x 1 mois avec un report 2014 de 5 mois et, malheureusement, 0 x 2 mois**.

En ce qui concerne le recours hiérarchique, la Direction constate qu'il y a encore trop de recours sans motivation ; que le recours se pose en principe de médiation pour limiter les tensions ; enfin, elle conteste la « non transparence » du parcours de révision des dossiers de recours. Elle déplore que deux dossiers ne soient pas examinés aujourd'hui du fait de la transmission tardive aux organisations syndicales car ces dossiers sont arrivés également tardivement à la Direction locale.

La séance a débuté par l'approbation des PV des séances précédentes (2014 et 2015) :

- Pour : CGT

03 dossiers de recours ont été soumis à la commission

Enveloppe Réductions :

Les réserves constituées pour cette commission étaient de 3 x 1 mois + report 2014 de 5 mois et 0 x 2 mois

Débats :

Les Capistes de la CGT Finances Publiques regrettent que les arguments de l'Administration à l'encontre des agents, fondés sur les avis recueillis directement auprès des notateurs, pèsent davantage dans la balance que ceux développés par les représentants du personnel suivant les éléments donnés par l'agent.

Résultats :

Aucune réduction d'ancienneté n'a été attribuée.

Les appréciations littérales ont été modifiées pour 1 dossier.... dans un sens davantage destiné à préserver les intérêts de l'administration que ceux de l'agent !

Les élus CGT ont voté contre les propositions de l'administration pour chacun des dossiers, puisque les demandes des collègues ont fait l'objet soit d'un rejet total, soit d'une admission partielle.

La section CGT Finances Publiques 47 dénonce, une nouvelle fois, la non-utilisation de la totalité des réserves car, à l'issue de cette CAPL, la Direction conserve en réserve la totalité des réductions non distribuées lézant ainsi certains agents n'ayant pas démérité.

Délais de recours en CAPN :

Attention, si vous souhaitez faire un recours en CAPN, vous disposez de 15 jours à compter de la signature de la réception de la notification de rejet de votre révision de la part du Président de la CAPL.

***Pour les questions diverses,** les organisations syndicales ont demandé si la date pour l'accueil des nouveaux agents avait été fixée ? Réponse de l'Administration : le jeudi 3 septembre après-midi.*

En ce qui concerne le calendrier prévisionnel des CAPs Locales, il sera annoncé dans le courant du mois de septembre.

Enfin, il a été demandé que soit délivré une note d'information sur la liste des tableaux d'avancement des agents du département au 1^{er} janvier 2016.

MUTATIONS

Lecture des déclarations liminaires CGT 47 et Solidaires. En réponse à ces déclarations, la Direction rappelle le contexte local du vieillissement du personnel puisqu'on compte près de 30 départs à la retraite jusqu'au 1^{er} janvier 2016. Par ailleurs, les vacances d'emploi sont calculées avant le mouvement local.

Dans le contexte actuel, la revendication d'une affectation plus fine (à la commune) des agents ne correspond pas au souhait de l'Administration, car il s'agit de laisser des marges de manœuvre aux directeurs locaux. Il ne s'agit pas de confondre arbitraire et intérêt du service.

Toutefois, la Direction va tenter de fournir, pour les prochaines CAPL, un tableau correct des effectifs du Département.

Enfin, il est rappelé que le détachement se fait pour joindre l'intérêt de l'agent et les besoins des services.

La séance se poursuit par l'approbation des PV précédents :

- Pour : CGT

Pour le mouvement local, l'Administration s'efforce d'apporter des explications détaillées à l'ensemble des demandes formulées en accord avec ses propositions. En clair, il y a une volonté d'affecter les agents en fonction des demandes ; mais, en raison de la fluidité des postes en fonction des RANs, la situation des agents ALD (« A La Disposition) peut changer rapidement pour des raisons de service.

L'Administration dresse un tableau des postes vacants après affectation :

*** En tenant compte des départs à la retraite jusqu'à début 2016**

- SIP Agen : - 5,9 agents ;
- SIE Agen : - 3,2 agents ;
- SIP Marmande : - 1,6 agent ;
- SIE Marmande à l'équilibre.

Pour les postes vacants après les mouvements de mutation :

- EDR : - 2 agents ;
- BDV : -1 agent ;
- CDIF : - 2 agents ;
- PCE : - 1 agent
- SIE Agen : - 2 agents ;
- SIP Agen : - 2 agents ;
- SIE Tonneins : - 2 agents ;
- CFP Aiguillon : - 1 agent ;
- CFP Villeneuve Municipale : - 2 agents ;

De fait, les agents ALD viennent en diminution de ces chiffres. Mais, il reste que les agents de catégorie B et C sont, globalement, fortement déficitaires dans le Département.

vote du projet des affectations :

- Contre : CGT

la CGT ne vote pas contre les affectations mais contre la situation des effectifs !

En questions diverses, la CGT demande que la note de résidence administrative des EDR « B » soit transmise comme c'est déjà le cas pour les EDR « C ». L'Administration reconnaît cet oubli et signale qu'elle fera le nécessaire pour les prochaines CAPL B.

Il est demandé que soit fait le point sur les agents du SIE de Tonneins, notamment qu'il y ait une consultation individuelle. L'Administration signale que 2 à 3 agents se seraient positionnés pour suivre la mission à Marmande.

La CGT fait une remarque générale sur les propos tenus par le Directeur Départemental lors de ses déplacements concernant la CGT.

Il serait toutefois opportun que Monsieur le Directeur Départemental soit présent aux différents CTL et CAP ; il pourrait sans nul doute confronter ses idées à celles de la CGT Finances Publiques 47 lors de ces rendez vous.....

Siégeaient pour la CGT : Michel RABILLARD et Chantal VAIDIE – Gallien GRIMAL et Jean-françois DUCOS (experts)

